



Dossier suivi par : Assemblées

Paray-le-Monial, le 21 avril 2026

Tél : 09.71.16.95.70 / 09.71.16.95.73

E-Mail : secretariatgeneral@legrandcharolais.fr

Objet : Conseil communautaire du 27 avril 2026

**CONVOCATION AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « LE GRAND CHAROLAIS »**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du **Conseil de la Communauté de communes Le Grand Charolais** qui aura lieu :

**lundi 27 avril 2026 à 19h00
Parc des Expositions Charolles**

En application de l'article L.5211-6 du Code général des collectivités territoriales, le délégué titulaire d'une commune membre ne disposant que d'un seul conseiller communautaire peut faire appel à son suppléant en cas d'absence pour participer avec voix délibérative à la réunion de l'organe délibérant. Pour cela, il en avise le Président au moyen du document ci-joint à remettre avant le début de la séance (ou à envoyer par mail au secrétariat des assemblées, avant le 27 avril 2026 à 12h00).

Il est également à noter que tout conseiller communautaire titulaire peut donner pouvoir au conseiller communautaire titulaire de son choix au moyen du même document (à envoyer par mail).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

**Gérald GORDAT
Président du Grand Charolais**